PROCESSUS D'ATTRIBUTION DES

SUBVENTIONS FPK-FSASPTT 2026-2027

Dans le cadre du partenariat, la FSASPTT et la FPK ont décidé de mettre en place des soutiens financiers pour accompagner les clubs affiliés dans leur projet sportif. Ces actions doivent s'inscrire dans le cadre du projet fédéral de la FPK. Vous retrouverez les critères d'attributions ci-dessous :

I – Les projets sportifs des clubs FPK aidés par le partenariat FSASPTT-FPK

1. Le sport pour tous

Objectif : *Promouvoir une philosophie de pratique saine, bonne pour le corps et l'esprit à tout âge (« être et durer »)*

Type de projet : Création de vidéo ; Mise en place d'outil de communication ; Organisation d'événements et/ou de projets pour tous les publics : enfants, femmes, seniors, personnes en situation de handicap, personnes éloignées de la pratique sportive, achat de matériel pédagogique pour toute l'association, etc.

Critères de sélection :

- Un éducateur qualifié et diplômé
- Travail en lien avec les associations locales de jeunes (MJC, etc…), les associations d'insertion, etc.
- Cohérence du budget prévisionnel
- Pérennité de l'action afin de développer le nombre d'adhérents
- Mise en place d'un évènement ou d'une action qui valorise la subvention
- Budget total du projet d'une valeur minimum de 1 000 €

2. Les actions sociétales et environnementales

Objectif : *Sensibiliser à la cohabitation harmonieuse sur l'espace public entre pratiquants et usagers*

Type de projet : Organisation d'événements et/ou de projets en faveur de l'environnement (ex : plogging, nettoyage de spot), pour sensibiliser à l'utilisation de l'espace public et aux partages des valeurs du parkour ; Création de vidéo de sensibilisation ; Mise en place d'outil de communication écoresponsable.

Critères de sélection :

- Accompagnement sportif et social
- Travail en lien avec les collectivités, les missions locales.

- Cohérence du budget prévisionnel
- Pérennité de l'action afin de développer le nombre d'adhérents
- Mise en place d'un évènement ou d'une action qui valorise la subvention
- Budget total du projet d'une valeur minimum de 1 000 €

3. Les évènements compétitifs

Objectif : *Proposer des formats compétitifs nouveaux par des traceurs pour des traceurs et promouvant les valeurs de la Fédération de Parkour*

Type de projet : Organisation d'événements compétitifs en présentiel ou à distance.

Critères de sélection :

- Respect de la charte éthique du Parkour en compétition FPK (voir site web)
- Tarif préférentiel pour les licenciés FPK
- Cohérence du budget prévisionnel
- Intégration d'un représentant FPK dans l'organisation de l'évènement
- Pérennité de l'évènement dans le but de le reproduire chaque année
- Valorisation de la subvention FPK-FSASPTT pendant l'évènement
- Budget total du projet d'une valeur minimum de 2 000 €

II – Le processus d'attribution des subventions

1) L'association présente son projet dans le **formulaire de demande de subvention** puis l'envoie à : commissionfpk-fsasptt@asptt.com

2) Une seule période de dépôt de candidature est prévue.

3) La commission FPK – FSASPTT évaluera les projets en fonction de la date de dépôt de dossier.

4) Dans **un délai d'1 mois** après l'étude de la demande de subvention en commission, celle-ci informera le club de sa décision.

5) Le montant de la subvention attribuée pourra aller jusqu'à maximum :

50% du coût total du projet (sport pour tous).

50% du coût total du projet (actions sociétales et environnementales).

25% du coût total du projet (évènements compétitifs).

III – Les conditions à respecter pour bénéficier des subventions

1. Le club concerné doit être affilié à la FPK et à la FSASPTT. Ces adhérents doivent être à jour de leur licence.
2. Un club ne peut bénéficier d'une subvention qu'une seule fois par saison sportive
3. Le document de présentation laissé par le club à la commission FPK – FSASPTT doit comprendre les éléments suivants :
   - Présentation du projet
   - Budget prévisionnel du projet intégrant la demande de subvention qui ne peut dépasser 50% du coût total de l'opération (25% si compétition)
   - La liste des autres partenaires du projet
4. Le club FPK réalisera un bilan de son projet quantitatif et qualitatif accompagné de photos et/ou vidéo qui sera envoyé à la commission FPK – FSASPTT. Si le bilan n'est pas adressé ni conforme au projet, le club FPK ne pourra pas solliciter une nouvelle subvention l'année suivante.

IV – Les engagements et devoirs du club

Les clubs FPK s'étant vues attribuées des subventions par la Fédération Sportive des ASPTT, conformément à la convention de partenariat signée entre la Fédération de Parkour et la Fédération Sportive des ASPTT, s'engagent à :

1. **Tenir informée la FPK et la FSASPTT** de l'avancée du projet ;
2. **Mentionner le partenariat FSASPTT – FPK,** selon ces possibilités, durant le déroulement du projet ;
3. **Apposer les logos FPK et FSASPTT** sur les différents visuels produits pour le projet
4. **Fournir des éléments photo et/ou vidéo et un résumé** permettant de mettre en valeur le projet sur le site FPK

V – Contact FSASPTT – FPK pour toute question

BUAT Claire - Présidente de la Fédération de Parkour
06 48 05 80 82 - buat.claire@gmail.com

Lorrillard Mathilde - Chargé de Mission Innovation Sportive
09 70 17 31 79 – mlorrillard@fsasptt.com

FORMULAIRE COMPÉTITION PARKOUR

DOCUMENT CONFIDENTIEL - CONSULTATION RÉSERVÉE AU COMITÉ FPK

Ce questionnaire se base sur la Charte éthique du Parkour en compétition votée par les associations FPK. Il s'adresse aux **organisateurs de compétitions liées à la pratique du Parkour, du Freerun ou de l'Art du déplacement**. Il permet de préciser le fonctionnement prévu, de repérer les éventuels points de vigilance ou pistes d'amélioration et de détecter les bonnes idées. La FPK peut vous aider dans son remplissage.
Ce document est à annexer à toute demande de subvention d'une compétition.

Durant la saison sportive 2026-2027, la FPK souhaite observer les compétitions existantes et soutenir les associations en mesure de proposer un événement de qualité. Si l'événement est un succès, l'organisateur pourra soumettre une demande de labellisation officielle lors de sa prochaine édition.

Nom de la compétition :	
Description de la compétition :	
Qté de compétiteurs attendus :	
Qté de traceurs non-compétiteurs attendus*	
Qté de spectateurs attendus (estimation)	

** Si la compétition s'insère dans un événement plus large ouvert aux traceur.e.s ne participant pas à la partie compétition, combien de participants non-compétiteurs attendez-vous en plus ?*

Mon événement a un rayonnement [ ] Local [ ] Régional [ ] National [ ] International

Mon événement propose (plusieurs choix possibles)

[ ] Une compétition
[ ] Des démonstrations
[ ] Un accès en pratique libre
[ ] Des initiations tout public
[ ] Des workshop pour les pratiquants
[ ] De la restauration
[ ] Un hébergement
[ ] Des stands partenaire
[ ] Des moments d'échanges entre association
[ ] Autre, précisez plus bas

Expérience du/des responsables de l'organisation

Précisez ci-dessous les nom, prénoms et âge de l'équipe d'organisation ainsi que l'expérience de chacun en tant que visiteur, participant, bénévole ou organisateur de compétition

Savoir-faire existant dans l'association :

Si votre association a déjà organisé des compétitions par le passé, indiquez-les ici :

Année	Nom de la compétition	Nombre de participants

[ ] C'est la première fois que notre association organise une compétition

Description de la compétition

Quelles qualités physiques et/ou mentales votre compétition cherche-t-elle à mettre en valeur / récompenser ? Souhaitez-vous que votre compétition reflète un message en particulier ?

Tarifs prévus
Listez ici les différents tarifs prévus pour accéder à l'événement et le nombre de places prévues

Conditions de participation
[ ] Ma compétition est ouverte aux MINEURS à partir de l'âge suivant : [.....].
[ ] Ma compétition est ouverte aux MAJEURS

Conditions de Présélection / Qualification : veuillez préciser
[ ] Débutants OK : Ma compétition propose des épreuves accessibles à tout le monde
[ ] Un minimum de pratique est nécessaire : Les épreuves sont accessibles en maîtrisant les bases
[ ] Bonne maîtrise nécessaire : Les épreuves s'adressent à des pratiquants expérimentés
[ ] Préqualification nécessaire : Certaines épreuves nécessitent de se préqualifier
[ ] Athlètes déjà identifiés uniquement : Ma compétition est accessible uniquement à des athlètes déjà connus. Il n'est pas possible de se qualifier sur place

Vous pouvez ajouter des précisions sur les éventuelles présélections ici :

CONTENU DES ÉPREUVES

Nommez et décrivez le type d'épreuve prévue dans le cadre de la compétition

Règlement des épreuves / critères de notation

Décrivez en quelques mots le règlement prévu pour chaque épreuve, les critères de notation. Si vous possédez un document déjà mis en forme, vous pouvez le joindre à la demande.

Gestion des arbitres

Indiquez ici les nom, prénoms des arbitres / jury prévus et décrivez le mode de fonctionnement envisagé pour désigner les vainqueurs :

Accueil / Gestion des athlètes :
Si vous avez prévu une procédure de prise en charge particulière des athlètes (p.ex. accueil, briefing, hébergement, restauration, frais de transports, échange de bons procédés, etc.), indiquez-la ici :

Gestion des vainqueurs
Quel titre de champion décernez-vous ? (p.ex. vainqueur du jour / champion.ne 2026, etc..)

Quel type de récompense prévoyez-vous d'offrir ? Quelle est leur valeur (en euros) Et à qui ?

Prévoyez-vous une forme de récompense / remerciements aux participants n'ayant pas gagné ?

Sponsors et partenaires de l'événement. Listez ici le nom des autres entités associées à l'événement, en précisant ceux qui ont été contactés et ceux qui ont confirmés leur soutien.

ASPTT
FEDERATION
OMNISPORTS
cultivons vos envies

FPK
Fédération de Parkour

Démarches légales :

Les institutions locales soutiennent-elles votre événement ? Cochez les cases correspondantes

	a été informé	a confirmé son soutien par oral	a confirmé son soutien par écrit	participe à l'organisation	soutien financièrement
La mairie	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
Mon service des sports	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
La préfecture	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
La DRAJES (ex DRDJSCS)	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
Autre, précisez	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]

Démarches liées à la configuration de l'événement :

Mon événement accueille :

[ ] moins de 50 personnes [ ] entre 50 et 150 personnes [ ] entre 150 et 500 personnes

[ ] 500* visiteurs ou plus [ ] 1500** visiteurs ou plus

* Si plus de 500 visiteurs : le bâtiment utilisé dispose-t-il d'une homologation ERP (Etablissement Recevant du Public) pour le nombre de visiteurs prévus ?

[ ] Oui [ ] la demande est en cours [ ] Non [ ] Ne sais pas

** Si plus de 1500 visiteurs, avez-vous l'accord de la commission départementale de sécurité et d'accessibilité ?

[ ] Oui [ ] la demande est en cours [ ] Non [ ] Ne sais pas

[ ] Mon événement se déroule tout / en partie sur la voie publique

Avez-vous fait une demande d'occupation de l'espace public auprès de la mairie / la préfecture / le service en charge de la gestion du lieu ?

[ ] Oui [ ] la demande est en cours [ ] Non [ ] Ne sais pas

[ ] Mon événement comprend des aménagements et installations spécifiques, accueille du public dans des locaux ou lieux non prévus à cet effet ou dans des conditions inhabituelles. Précisez ici :

Comment prévoyez-vous de gérer / vérifier la sécurité pour le public qui utilise les aménagement et installations spécifiques ? Faites-vous appel à une commission sécurité ? Précisez ici :

Responsabilité de l'organisateur :

En tant qu'organisateur de compétition sportive, vous êtes responsable de la sécurité des pratiquant.e.s, des spectateurs et des équipements mis à disposition. Par conséquent, vous devez cadrer les éléments suivants :

Sécurité.

Décrivez ce que vous mettez en place pour assurer la sécurité des compétiteurs et des visiteurs

Sécurité sanitaire.

Décrivez ce que vous mettez en place vis à vis de la pandémie de COVID 19.

Assurance / Licence

[ ] Mon événement est uniquement ouvert aux licenciés FPK
[ ] Mon événement est ouvert aux personnes non-licenciés à la FPK
[ ] Je prévois de vendre les licences événementielles (48h / 2€ par personne) aux non-licenciés
[ ] J'aimerai l'avis de la commission assurance FPK-ASPTT sur mon événement

Certificats médicaux

[ ] Mes participants à la compétition sont informés qu'ils doivent fournir un certificat médical autorisant la pratique en compétition

[ ] Ma procédure d'inscription prévoit une vérification du certificat médical "Parkour en compétition" et la conservation d'une copie

Participation des mineurs :
[ ] La compétition est ouverte aux majeurs
[ ] La compétition est ouverte aux mineurs
[ ] J'ai prévu un formulaire d'autorisation parentale
[ ] L'équipe d'organisation est sensibilisée aux notions de préservation de l'intégrité physique et morale des sportifs mineurs. Voir à ce sujet le guide de la DRJSCS Ile de France.

Infos complémentaires

Indiquez ici toute information jugée utile pour la bonne compréhension de l'événement

[ ] Je suis intéressé pour faire homologuer mon événement par la FPK afin qu'il devienne puisse évoluer à terme vers une compétition officielle FPK.